

Semaine de 4 jours d'école: un "Plan mercredi" pour occuper les enfants

Courcouronnes, 20 juin 2018 (AFP) -

Le ministre de l'Education a dévoilé un "Plan mercredi" présenté comme un "dispositif d'appui de l'Etat aux communes" pour proposer aux enfants un éventail d'activités périscolaires alors que de plus en plus de villes adoptent la semaine de quatre jours d'école.

"Notre but est de proposer une offre périéducative riche et de qualité", a résumé mercredi Jean-Michel Blanquer, en déplacement à Courcouronnes (Essonne), avec les ministres de la Culture Françoise Nyssen et des Sports Laura Flessel.

"Beaucoup de choses sont faites dans cette commune et nous devons l'étendre à toute la France", a-t-il ajouté. "Trop souvent les enfants restent le mercredi chez eux".

Le ministre entend par exemple améliorer l'offre culturelle, sportive, en rapport avec la nature.

Concrètement, le "Plan mercredi" peut être adopté par les communes qui le souhaitent, qu'elles aient choisi, ou pas, de revenir à la semaine d'école de quatre jours. Les enfants pouvant en bénéficier sont ceux scolarisés de la maternelle au CM2, à partir de la rentrée prochaine. Les mercredis concernés sont ceux de l'année scolaire, hors vacances.

Côté financement, le Plan mercredi se traduit par une hausse de la contribution de la Caisse des allocations familiales (CAF) à un euro par heure et par enfant, contre 54 centimes actuellement.

Pour intégrer ce plan, labellisé, les communes devront, avec l'appui de l'Etat, respecter une charte de qualité qui requiert la nécessité de "veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires", "assurer l'inclusion de tous les enfants", en particulier ceux en situation de handicap, "inscrire les activités périscolaires sur le territoire" et "proposer des activités riches et variées".

- Bibliothèques et associations sportives -

"L'ensemble des services de l'Etat vont se mettre au service des collectivités", a insisté Jean-Michel Blanquer.

Le plan "fédère tous les acteurs": associations et établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires etc.), associations sportives, fédérations d'éducation populaire, sites naturels (parcs, fermes pédagogiques etc.). Les activités proposées peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives.

"La mise en place et la bonne coordination" du "Plan mercredi" sont assurées par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunal, qui peuvent s'appuyer sur le site planmercredi.education.gouv.fr.

Un nombre croissant de communes sont repassées à la semaine de quatre jours depuis que Jean-Michel Blanquer leur en a offert la possibilité, via un décret publié il y a un an.

Dès septembre 2017, près d'un tiers des écoles primaires ont ainsi abandonné la semaine de quatre jours et demi instaurée sous le quinquennat précédent. Pour la rentrée prochaine, l'Association des maires de France estime que la majorité des écoles publiques devraient être revenues à quatre jours.

Les enseignants y étaient favorables puisqu'ils travaillent ainsi un jour de moins, les maires aussi car cela leur coûte moins cher et ils jugeaient le dispositif mal organisé. Une partie des parents d'élèves se plaignaient de "la fatigue de leurs enfants".

Pendant des décennies, les enfants sont allés à l'école quatre jours et demi par semaine (avec une demi-journée le samedi matin), jusqu'à la décision de Nicolas Sarkozy, en 2008, de supprimer cette demi-journée.

Nombre de spécialistes, dont les chercheurs de l'OCDE, soulignent néanmoins que la concentration des heures de classe sur quatre journées pénalise les enfants des milieux les plus défavorisés.

La France se distingue par un volume d'heures de classe au primaire largement supérieur à la moyenne européenne (864 heures par an en France, contre 776 en Europe) et un nombre de jours d'écoles par année scolaire inférieur à la moyenne européenne (144 jours en France avec la semaine de 4 jours, 183 dans l'Union européenne), selon le décompte de l'OCDE.



PAYS :France
SURFACE :98 %
PERIODICITE :Quotidien



► 20 juin 2018 - Edition Fil Gen

Cela aboutit à une concentration des heures de cours peu propice aux apprentissages, estime l'organisation internationale, qui publie tous les trois ans l'étude Pisa sur les systèmes éducatifs dans des dizaines de pays.
ito-fmp/blb

Afp le 20 juin 18 à 13 08.